

Chemins d'avenirs

Qu'est-ce que l'association Chemins d'avenirs ?



Les origines du projet

Les actions de Chemins d'avenirs partent du vécu de ses fondateurs et d'un constat partagé : **les jeunes des zones rurales et des petites villes cumulent très souvent les obstacles** au cours de leur parcours, malgré les atouts indéniables de leurs territoires. Opportunités académiques et professionnelles limitées à proximité, freins à la mobilité, fracture digitale, déterminisme social, autocensure, manque de confiance en soi... **Ces obstacles s'additionnent et portent atteinte à l'égalité des chances entre les jeunes français.** Ils sont en partie déjoués par l'extraordinaire travail de l'Education nationale et notamment par ses acteurs de terrain. Mais parce que ces défis s'accumulent, **ils gagnent à être pris en compte par des initiatives complémentaires de celles menées par l'Education nationale.**

Nos objectifs

Depuis 2016, Chemins d'avenirs agit en faveur de l'égalité des chances pour ces jeunes collégiens, lycéens et étudiants. **Main dans la main avec les établissements et les acteurs de terrain, l'association leur donne un coup de pouce en plus,** dès le collège et le lycée, **dans la construction de leur parcours citoyen, académique et professionnel,** afin qu'ils aient **autant de chances de réaliser leur potentiel que leurs camarades des grandes métropoles.**

Notre méthode

Plusieurs membres de l'équipe opérationnelle de Chemins d'avenirs se rendent dans les établissements partenaires de l'association, ciblés avec les rectorats, **et présentent ses actions aux élèves de 4^{ème} et de 1^{ère}.** Les filleuls intéressés rejoignent l'association **sur des critères de motivation et de curiosité,** en excluant toute considération de notes ou de résultats scolaires. Chemins d'avenirs les aide dès lors à se rapprocher de leurs objectifs, quels qu'ils soient, qu'ils aient envie de reprendre l'exploitation agricole de leurs parents, de devenir enseignant, artisan, chef d'entreprise ou diplomate.

Chemins d'avenirs

Chaque filleul bénéficie :

- D'un **parrainage individuel** : un parrain ou une marraine l'accompagne pendant au moins 18 mois dans la construction de son parcours citoyen, académique et professionnel. Cette approche personnalisée est au cœur de la démarche de Chemins d'avenirs.
- D'une **méthode de réflexion stimulante et responsabilisante** autour des questions de connaissance de soi et de confiance en soi.
- D'**outils concrets** d'aide à la réussite : ateliers d'empowerment, opportunités de stages académiques et professionnels, préparation à des concours, visites culturelles et d'entreprises, rencontres avec des étudiants et professionnels. Chaque filleul est également encouragé à développer son sens de l'engagement, à exploiter ses passions et accroître ses centres d'intérêt.
- D'un **écosystème de réussite** : Chemins d'avenirs **souhaite s'appuyer sur toutes les bonnes énergies déjà existantes aux échelles locale et nationale**. L'association tisse ainsi des liens entre l'Education nationale, les professionnels de l'orientation, les familles, les entreprises et la société civile, pour créer des synergies au profit de ses filleuls.

Notre développement

Créée en 2016, Chemins d'avenirs a d'abord **testé ses actions auprès de 100 jeunes de l'académie de Clermont-Ferrand**. Forte de résultats très positifs et du travail réalisé avec ses premiers établissements partenaires, l'association a essaimé ses actions dans les académies de Nancy-Metz, Grenoble et Lyon, pour accompagner un total de 500 filleuls. En 2019-2020, l'association lancera sa 4^{ème} promotion de filleuls et accompagnera ainsi 1000 jeunes collégiens, lycéens et étudiants.

L'équipe de Chemins d'avenirs s'est aussi progressivement structurée et professionnalisée avec une équipe constituée aujourd'hui de bientôt 7 permanents à temps-plein et de 15 bénévoles.

Focus sur le parrainage

Qui sont nos parrains ? Les parrains et marraines Chemins d'avenirs sont des **actifs ou des étudiants, bénévoles et volontaires**, qui ont tous souhaité s'engager sur le long terme auprès d'un jeune filleul de l'association. Leur apport n'est pas un apport technique. Ils n'ont pas le regard professionnel des Psy-EN, des professionnels de l'orientation et des enseignants et ne prétendent évidemment pas occuper ce rôle. **Il s'agit surtout pour ces bénévoles engagés d'inviter les jeunes à se poser des questions, de leur donner confiance en eux-mêmes et de leur permettre de consacrer un temps régulier à ces sujets**, motivés par un regard extérieur à leur établissement et à leur famille. Un regard complémentaire, neuf et bienveillant.

Comment fonctionne le parrainage ? Le parrainage se déroule **à distance**, à travers des sessions en vidéo-conférence régulières, encadrées par l'association. Filleuls et parrains suivent un parcours de réflexion adapté, à travers des **outils pédagogiques conçus par l'association (Kit Filleul, Guide du parrain, Boîte à Outils...)** avec nos premiers établissements partenaires. Avant chaque session, les filleuls ont des petites **missions à réaliser**, qu'ils envoient à leur parrain ou leur marraine et qui serviront de base à leurs échanges.

A l'issue de chaque session, parrains et filleuls remplissent un **compte-rendu commun**, qu'ils envoient à l'association. Ce compte-rendu permet **de suivre les avancées de chaque jeune** et de lui **apporter des réponses personnalisées**, tout en assurant un suivi régulier des binômes.

Le parcours Chemins d'avenirs

Entrée dans le programme

- Pour les 4^{ème} : envoi du Kit Filleul
- Pour les 1^{ère} : envoi du Kit filleul **et attribution de leur parrain**

Reprise du programme

- Pour les 3^{ème} : envoi de la Boîte à outils 3^{ème} **et attribution de leur parrain.**
- Pour les **Terminales** : envoi de la Boîte à outils **Terminale**

Fin des 18 mois du parcours, possibilité de renouveler l'expérience jusqu'à BAC+1

